

# LA SÉCURITÉ AVANT LA LIBERTÉ ?

Les récents attentats contre *Charlie Hebdo* induisent une réponse sécuritaire des pouvoirs publics qui n'est pas sans rappeler le climat de paranoïa qui a conduit à l'adoption du Patriot Act par les USA au lendemain du 11 septembre.

Guillaume Goor (CSCE)



Il y a plus de deux siècles, Benjamin Franklin annonçait déjà : « Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux. »

Ces paroles résonnent aujourd'hui comme un songe prémonitoire. Un récent sondage RTL-Ipsos-Le Soir donne la température de l'opinion publique en matière de sécurité : 72% des Belges seraient favorables à la présence de militaires en rue, 89% sont favorables à l'instauration de lois spéciales contre le terrorisme, 80% craignent de nouveaux attentats et 23% ont davantage peur des musulmans (sic) qu'avant les attentats de janvier 2015 (1).

Au-delà d'une analyse structurelle des causes des attentats, il est certain que le climat de peur actuel n'est pas étranger à l'action menée par les classes politique et médiatique depuis plus d'une décennie dans notre pays. Le renforcement du discours sécuritaire et la banalisation d'une islamophobie rampante jouent un rôle majeur dans le repli identitaire d'une partie d'une jeunesse arabo-musulmane qui se sent délaissée et stigmatisée.

Qu'on soit bien clair : il n'est nullement question de justifier les attentats, bien au contraire, ni d'excuser les appels à la haine sur les réseaux sociaux. Il est seulement question de tenter de prendre un peu de recul et d'expliquer pourquoi il nous semble nécessaire de sortir du paradigme sécuritaire qui est, aujourd'hui, la seule réponse apportée par la classe dirigeante.

## Le rôle des médias

Ce repli, ce sentiment de ne pas appartenir à, ne peut pas seulement être relié à la réussite ou à l'échec des politiques « d'intégration ». Il procède, pour une certaine part, d'une obsession constante des médias à focaliser leur attention sur la communauté arabo-musulmane, souvent sous couvert de critiquer l'extrémisme religieux et de défendre la « laïcité ».

La médiatisation des déclarations d'un Alain Destexhe en Belgique (« Ces nouveaux venus, massivement naturalisés et donc devenus de "nouveaux Belges", se mélangent peu à peu à la population d'origine belge qui diminue ra-

## Ce climat de peur occulte les problèmes socio-économiques qui soulèvent d'habitude les passions.

pidement (...) La France est en guerre, la Belgique aussi et contre les mêmes ennemis : le djihadisme et l'islamisme radical » (2) ou d'un Philippe Tesson en France (« D'où vient le problème de l'atteinte à la laïcité sinon des musulmans ? (...) C'est les musulmans qui mettent en cause la laïcité ! C'est les musulmans qui amènent la merde en France aujourd'hui ! ») (3) sont là pour en attester.

Il est non seulement inadmissible, mais également incompréhensible, que de tels propos ne tombent pas sous le coup de la justice et ne soient pas, eux aussi, punis pour incitation publique à la haine raciale, alors que des dizaines de jeunes, majoritairement arabomusulmans, écotent de peines de prison ferme pour provocation ou apologie du terrorisme sur les médias sociaux. Derrière la litanie d'appels à la liberté d'expression se cache, comme à chaque fois, une justice à deux vitesses, prompte à condamner les uns et à disculper les autres.

Certains sont, certes, moins cavaliers et ne versent pas dans les avis aussi tranchés. Mais tous s'en donnent à cœur joie pour répéter aux citoyens qu'ils sont bien en danger : Yvan Mayeur nous affirme ainsi que « Bruxelles n'est pas à l'abri d'un attentat. » (4) Bart De Wever nous assène que « Le radicalisme musulman ne peut plus être minimisé. » (5) Le rabbin bruxellois Menachem Margolin, président de la Fédération Européenne des Associations Juives, appelle les ministres européens de l'Intérieur à modifier leur législation afin de permettre aux Juifs d'Europe de porter une arme pour protéger leur communauté (6).

### Une Europe en état de guerre

Aux Etats-Unis, particulièrement après le 11 septembre, les mass-médias ont poussé à son paroxysme la surenchère de la peur : la couverture des attentats de janvier par Fox News nous donne un bel aperçu des dérives de cette surenchère et de la paranoïa qui mine plus que jamais le fonctionnement de la société américaine. Fox News prétendait, par exemple, qu'il y avait en France des zones de non-droit interdites à la police et aux non-musulmans, où la charia avait été instaurée ! (7)

Est-ce ce modèle qu'on veut promouvoir pour l'Europe ? Une Europe sécuritaire et répressive qui se proclame en état de guerre permanent, où tout citoyen est un danger potentiel ? Cela ne vous rappelle rien ? « War is peace. Freedom is slavery. Ignorance is strength. » (8) Le fait que, dans les vingt-quatre heures qui ont suivi les attentats, des personnalités politiques françaises fort exposées médiatiquement aient appelé le gouvernement au rétablissement de la peine de mort (Marine Le Pen) ou à l'adoption d'un Patriot Act français (Nicolas Dupont-Aignan ou encore Valérie Pécresse) n'est pas anodin.

Il est essentiel de constater que ce climat de peur – voire de paranoïa – a pour effet d'occulter les problèmes socio-économiques qui soulèvent d'habitude les passions. A la Une des grands médias, il n'est plus question de

chômage, ni de crise, ni d'agences de notation. Il est question de terrorisme, de sécurité et d'état d'urgence. Le gouvernement belge a d'ailleurs, tout récemment, décrété le déploiement de 300 militaires dans nos rues, le passage de l'état d'alerte du niveau 2 au

niveau 3 et le déblocage de 300 millions d'euros pour la défense, entre autres mesures sécuritaires incluant écoutes téléphoniques, accélérations des sanctions, élargissements des retraits de nationalité, réforme des structures de sécurité et de renseignement ou encore mobilisation de l'armée sur des tâches policières (9).

On pourra certes rétorquer que, s'il y avait, effectivement, un état d'urgence objectif et un risque réel de menace, il faudrait pouvoir protéger les citoyens et anticiper les risques. Oui, mais à quel prix ? Et comment fait-on pour savoir quand commence et où s'arrête la menace ? En France, cela fait maintenant près de dix ans que la présence militaire s'est intensifiée dans les rues de l'Hexagone et que les écoutes se sont multipliées (10). Des mesures « exceptionnelles »... depuis dix ans ? Cette réaction sécuritaire permet aux pouvoirs publics de ne pas engranger de politiques structurelles, inscrites dans le long terme, tels un réinvestissement massif dans l'éducation et la création d'emplois, en particulier à destination des publics les plus fragilisés et dans les quartiers les plus paupérisés. La réaction atavique des autorités de plonger tête baissée dans le sécuritaire est intrinsèquement liberticide, car le sécuritaire, c'est, quoi qu'en disent les discours officiels, le choix de la répression contre la prévention. □

**Le sécuritaire,  
c'est le choix  
de la répression  
contre la prévention.**

(1) <http://www.lesoir.be/761190/article/actualite/belgique/2015-01-19/72-des-belges-sont-favorables-presence-militaires-en-rue>

(2) <http://www.lefigaro.fr/vox/monde/2015/01/16/31002-20150116ARTFIG00101-pourquoi-la-belgique-est-aussi-en-guerre.php>

(3) Bien que le Parquet de Paris ait ouvert une enquête contre M. Tesson pour « provocation à la haine raciale », on peut douter du résultat de l'enquête, alors que M. Tesson continue à s'exprimer librement dans les colonnes de *Point*. Ce n'est pas le cas, par exemple, de Dieudonné, qui a été immédiatement mis en garde à vue après avoir déclaré, après la manifestation du 11 janvier, se sentir « Charlie Coulibaly ». Pour voir les propos de M. Tesson : [http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2015/01/19/le-parquet-ouvre-une-enquete-pour-provocation-a-la-haine-raciale-contre-philippe-tesson\\_4558874\\_3236.html](http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2015/01/19/le-parquet-ouvre-une-enquete-pour-provocation-a-la-haine-raciale-contre-philippe-tesson_4558874_3236.html)

(4) <http://www.lesoir.be/761491/article/actualite/belgique/2015-01-19/yvan-mayeur-bruxelles-n-est-pas-l-abri-d-un-attentat>

(5) <http://www.demorgen.be/buitenland/de-wever-overweegt-leger-in-te-zetten-bij-verhoogde-dreiging-a2174236/>

(6) <http://www.lalibre.be/actu/belgique/la-federation-d-associations-juives-demande-de-permettre-aux-juifs-de-porter-une-arme-54b8f54c3570c2c48ada0c91>

(7) La chaîne a dû revenir sur ses propos suite à une vague de contestation, via les réseaux sociaux, des informations qu'elle relayait, mais le mal a néanmoins été fait. Voir <http://www.lesoir.be/761780/article/soirmag/actu-tele/2015-01-19/charlie-hebdo-fox-news-s-excuse>

(8) C'est le slogan du Parti (l'INGSOC) dans le 1984 de George Orwell.

(9) <http://dredactie.be/cm/vrtnieuws.francais/Politique/1.2210285>

(10) Ceci découle de l'adoption de la loi de 2006 relative à la lutte contre le terrorisme, elle-même renforcée par une seconde loi adoptée en 2014 visant à renforcer les mesures de lutte contre le terrorisme.